

**Procès-verbal de la 2ème séance  
du Conseil Municipal des Enfants 2017/2018  
du samedi 24/03/2018**

Présents : AZOUAOU Kenza, BOUDIER Eliott, BOURHIS Adèle, CHETANEAU Manon, COLLET Valentin, CLAUDE Darius, DARETHS Raphaël, FERREIRA Eloan, GERIN Lou, GUEHO Kylan, GUILLOT-LANCIEN Romane, GUYOT-SIONNEST Margot, HUBAS Ania, JAVEGNY Clara, KERBOUL Ilan, LASSAY Calvin, LEUENBERGER Alice, LE DEZ Gabriel, LE GALL Jules, LE GRAND Soline, LE QUILLIEC Tom, PAILLET Sydney, PONTHEUX Annaël, RIVEAU Aglaé, ROBIN Mathilde, ROUAT Maxence, SALIOU Jeanne, TILLY Julien, TULI-GUYOT Yanis.

Absents :

GUILLAS Noé, a donné procuration à LE GALL Jules  
JEHANNO Mahé, a donné procuration à LASSAY Calvin  
ROTIL Maël, a donné procuration à LE QUILLEC Tom  
LE GUERN Aron,

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux jeunes élus et déclare la deuxième séance du Conseil Municipal des Enfants de l'année scolaire 2017-2018 ouverte.

Il annonce que le CME doit débiter à l'heure prévue, soit 10h, qu'il faut prendre tout de suite ces bonnes habitudes et que le quart d'heure concarnois n'existe pas dans cette salle. Il salue la présence de la quasi-totalité des enfants élus et remercie les élus adultes présents.

Il explique que le CME est une instance de dialogue, d'échange, de discussion et que les débats animés doivent s'effectuer selon des règles de respect général et une certaine discipline. Pour prendre la parole, les enfants lèvent le doigt et une fois qu'elle est donnée, les interventions doivent être concises et rapides.

M. le Maire rappelle que les 4 commissions composées lors du précédent CME ont travaillé à l'élaboration des projets et que les rapporteurs de chacune d'entre elles vont pouvoir s'exprimer. Les échanges sont importants entre élus et il ne faut pas hésiter à poser des questions, à prendre part à l'animation de ce CME. Ce que vous pouvez dire est important pour les élus adultes et votre rôle de représentant des autres élèves également. Le CME a été mis en place à Concarneau car les élus adultes y ont trouvé un intérêt. Il participe à la démocratie participative de proximité, permettre aux enfants de s'impliquer dans ce qui se passe dans notre commune, dire ce qui va bien, ce qui peut s'améliorer... Donner son avis est important, pour qu'une solution la plus consensuelle possible soit retenue, que les décisions soient prises, après un vote, sur lequel chacun a pu s'exprimer. Ici, le CME concerne les enfants, mais pour les adultes, il existe les conseils de quartier au sein desquels des personnes représentatives de la population se réunissent, sont reçues tous les 2 mois par le Maire qui entend leurs doléances, leurs propositions, leurs observations.

Chacun doit s'engager le plus tôt possible dans cette démarche de démocratie participative, la jeunesse montre qu'elle souhaite participer à cette concertation : « Vous, les enfants, devez être fiers d'être là, de proposer des actions, votre engagement a de l'importance. Vous êtes à un âge où vous enregistrez beaucoup et tout ce que vous vivez au sein de ce CME vous servira demain dans votre vie d'adulte. Demain, vous participerez certainement à d'autres instances et d'autres engagements citoyens. »

Mr Eric MALLEJACQ souhaite également accueillir les élus du CME chaleureusement et les remercier pour leur présence en grand nombre. Il est d'accord avec M. le Maire et confirme que les projets prennent forme dans les commissions grâce au sérieux du travail accompli, tout en conservant une part d'amusement. Il a constaté que les enfants ont pris conscience de l'intérêt de leur mission et de la charge qui leur a été confiée par leurs copains. Il termine en proposant aux enfants de recueillir leurs questions et les élus adultes tenteront d'y répondre au mieux.

L'appel des élus du CME est effectué et quelques pouvoirs ont été donnés par les absents. Le quorum étant très largement atteint, M. le Maire demande alors de procéder à la validation du procès-verbal de la séance du CME du 16 décembre 2017.

## Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Une question préalable de la part des enfants sur le terme « abstention » : Nicole ZIEGLER explique qu'il est possible de s'abstenir sur un vote lorsque l'on n'est ni pour, ni contre ou que l'on a pas d'idée précise sur la question car il n'a pas été possible d'assister à la réunion qui en parlait.

Après un rappel de la dénomination des 4 commissions installées lors du dernier CME, le Maire demande alors aux 4 rapporteurs de la Commission « L'école et le sport » de commencer à évoquer les 5 sujets qu'ils souhaitent aborder.

Au préalable, les membres de cette commission sont tous cités. Il est rappelé que chacune des 4 commissions s'est déjà réunie à 4 reprises.

### Commission des écoles : «L'école et le sport »

1. Les cours d'école semblent avoir besoin de quelques aménagements en terme de **sécurité** (trou dans le grillage, bordures abîmées, trous dans le sol...). Nous avons commencé à les recenser et Bruno devra passer faire des constats sur site.
2. Nous réfléchissons également à des aménagements pour **améliorer** les conditions de jeux sur la cour (buts, filets, mise à disposition de matériel, jeux sur l'interclasse...).
3. Partant du constat qu'il y a toujours une certaine insécurité aux abords des écoles nous réfléchissons à des améliorations. Nous avons pensé faire réaliser des panneaux de sensibilisation par les enfants.
4. A la cantine, nous souhaiterions qu'il y ait des repas à thème pour la découverte de plats des différents continents.
5. A propos de notre proposition de **tournoi sportif** inter-écoles, nous devons encore travailler. Concernant les épreuves, nous pensons choisir des sports collectifs qui ne demandent pas trop d'entraînement, de technique. Avez-vous des propositions ?

Après lecture des différents points, les interventions fusent. Les commentaires et observations des différents élus du CME convergent. Tous s'accordent à dire qu'il est utile de sensibiliser pour éviter les accidents, de faire découvrir des plats différents, d'aménager les cours d'école, de rendre les écoles plus belles, d'améliorer les équipements sur les cours de manière à ce que le ballon ne sorte pas de la cour grâce à des pare-balloons très hauts....

Pourquoi ne pas mettre des tables de ping-pong en plus sur les cours.

En fait, ils manquent de terrains pour jouer au foot dans les écoles.

Les enfants regrettent aussi le manque de civisme de certains qui grimpent sur les filets et les abîment...voire l'intrusion de jeunes le week-end dans les cours d'école...qui laissent le sol jonché de débris et qu'ils retrouvent le lundi matin (bouts de verre, papiers...) ou inscrivent des mots blessants pour les enfants sur les murs (graffitis...).

Certains voient volontiers le tournoi sportif s'étendre sur la plage avec des activités comme des courses de relais, du frisbee, de l'athlétisme....

Pour ce qui est des repas à thème, les enfants sont d'accord qu'il devrait être possible de profiter de certains événements comme le nouvel an chinois pour découvrir de nouvelles saveurs, un repas indien, tous les mardis par exemple, mais sans pour autant que cela ne coûte trop cher. Attention aux aliments méconnus au regard de certaines allergies alimentaires, ou des risques que certaines denrées crues peuvent occasionner (sushi...) ! Développer le type de fruits proposés en dessert comme les fruits de la passion pourrait être une bonne idée.

Mr MALLEJACQ intervient pour se réjouir de la variété des sujets et des idées avancées. L'idée du repas à thème lui semble très intéressante même si la Cuisine centrale propose déjà régulièrement des recettes nouvelles, des repas thématiques. Une réflexion sur les menus proposés aujourd'hui, les plats des pays étrangers, déterminer lesquels peut s'envisager entre la commission et la cuisine centrale. Ces repas ne sont pas forcément beaucoup plus chers puisque les produits viennent aussi de France parfois. Il annonce que le poisson frais sera davantage présent dans les assiettes des enfants dans les mois qui viennent, qu'il proviendra de la criée locale et des magasins de marée concarnois.

Les trous dans les grillages sont réparés par les Services techniques municipaux qui interviennent chaque semaine dans les écoles, mais malgré cela il en reste toujours et les ballons peuvent quand même s'échapper. Pour autant, les enfants ont raisons d'être attentifs à l'état de leur école, de renseigner les adultes en signalant les problèmes, et Mr MALLEJACQ les encourage à poursuivre cette action.

Le Maire met fin aux échanges et évoque le nouveau complexe d'athlétisme dont les travaux débiteront en avril 2018 et qui au mois de septembre pourrit être mis à disposition pour organiser ce tournoi sportif inter-écoles. Ce sera l'occasion d'inaugurer ce complexe sportif et sans doute de voir naître des vocations en athlétisme. L'idée est à creuser en lien avec l'inauguration en septembre -octobre 2018.

Il donne ensuite la parole aux rapporteurs de la commission « Ville » qui listent les membres de leur commission.

## Commission sur la ville : « Konk Kerné Glaz »

1. Nous avons échangé sur les possibilités de changer les décors des **ronds-points** de la ville pour les rendre plus gais, attrayants, rigolos. Nous sommes partis sur trois thèmes : la mer, la campagne et les contes et légendes. Nous nous sommes répartis par thème pour rechercher des idées et réaliser des croquis. Deux exemples sont projetés sur l'écran de la salle du conseil.
2. Notre proposition d'installation de **jumelles sur les remparts** de la Ville Close avance à petits pas. La responsable du service patrimoine (Carole COSQUER) précise que cela doit être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France. Nous souhaiterions l'installation de trois paires de jumelles de couleur grise, au Fer à cheval, à la Tour Neuve et à la Tour du Passage. Qu'en pensez-vous ?
3. Notre idée concernant la mise en place de « **vélifs** » sur la ville n'a pas avancé.

Les enfants confirment que la mise en valeur de la ville par l'aménagement des ronds-points semble une bonne idée et que ce ne sont pas que des espaces verts avec des fleurs mais qu'il est utile de les agrémenter de scènes sur des thèmes divers et variés. Par exemple, pourquoi ne pas imaginer la présence de vélos sur ces ronds-points pour évoquer le passage du Tour de France cet été à Concarneau. Mettre des décors sur les ronds-points permet de les rendre plus gais et quand les adultes entrent du travail cela peut les déstresser, les faire rigoler, les détendre. Des idées (nouvel an chinois, Afrique, galettes des rois...) fusent. Certains ajoutent que cela pourra peut-être motiver les coureurs, les encourager, leur faire plaisir et les faire pédaler plus vite. D'autres encore évoquent les couleurs attrayantes qui peuvent donner envie de rentrer dans la ville pour attirer les touristes. L'idée en soi est intéressante sur le principe et les enfants citent plusieurs communes bretonnes et celle d'Espelette dans les Pyrénées Atlantiques (lien entre les piments exposés sur les façades des maisons et des poissons que l'on pourrait imaginer sur nos façades) très inspirées et qui regorgent d'exemples. Il s'agit simplement de trouver les thèmes à travailler et faire installer les éléments de décor sur les espaces concernés et choisis.

Le choix des thèmes est important car les décors doivent au moins durer une saison entière et le nombre des ronds-points ne doit pas dépasser la dizaine pour rendre le projet réalisable. On peut imaginer une rotation des décors d'un rond-point à l'autre pour utiliser plusieurs fois les décors et les thèmes.

Le Maire confirme qu'il faut profiter des nombreux événements que la Ville organise ou accompagne pour arrêter les différents thèmes mais rappelle que tout a un coût et demande : qui achète les matériaux et qui installe ces éléments sur les ronds-points et réalise les travaux ?

Les enfants répondent que parfois des matériaux simples comme le bois, les plantes, les végétaux peuvent participer à cet embellissement des ronds-points et que pour ce qui est des vélos, le système D et la récupération semblent envisageables...et que les TAP peuvent être le moment d'y travailler dans toutes les écoles.

Le Maire annonce, même si les enfants souhaitent participer à ces aménagements sur le terrain, que ce sont les services techniques municipaux qui effectueront les travaux sur les ronds-points, en particulier le service espaces verts.

Un enfant demande que des ronds-points soient aussi installés près des écoles pour améliorer la sécurité.

M. Marc Bigot explique que les propositions des enfants rejoignent celles des adultes et que son collègue adjoint aux sports est très attaché à ce genre de projets. La demande des adultes, appuyée par celle des enfants, sera portée dès la semaine prochaine auprès des espaces verts. Une liste très intéressante de sujets, de thèmes a déjà été faite par les enfants comme les légendes, le monde agricole, forestier, qu'il faudra choisir pour les décliner sur nos ronds-points.

Le Maire évoque le projet de la coulée verte, dont les aménagements commenceront le mois prochain, avec des jeux, des thèmes déclinés. Sur le principe de la participation des enfants on ne peut qu'être d'accord ; ils doivent d'ailleurs être associés.

M. Marc Bigot propose que la commission Konk Kerné Glaz se positionne sur un ou deux thèmes, qu'elle se rapproche des Services techniques pour leur annoncer les thèmes retenus et imaginer leur implication dans la réalisation.

Mme Marie Le Meur estime que décorer la ville est très intéressant, cela permet de s'approprier sa ville et représente un moyen de montrer que cette ville est très jeune et dynamique.

M. Alain Echivard parle des panneaux réalisés à une époque, installés aux différentes entrées de la ville, signalant l'existence des écoles, qu'il s'agirait aujourd'hui d'enlever et de remplacer sans doute.

Le projet de jumelles sur les remparts de la ville close suscite aussi de nombreux échanges. Certains enfants s'inquiètent du fait qu'il ne faudrait pas gâcher le monument, qu'il ne faudrait pas en installer en trop grand nombre, rendre moins jolie la ville, même si en soi l'idée semble bonne. Cela permettrait de mieux voir les Glénan, les bateaux, les beaux paysages, l'horizon....

Elliot répond qu'il faudra se limiter à 3 jumelles, qu'il faudra aussi demander les autorisations, puis Yanis et Elouane évoquent la gratuité de celles-ci. Si c'est payant, peu de gens les utiliseront estime un autre élu du CME.

Par contre, certains élus de CME s'affichent contre ce projet car il ne faut pas toucher à la Ville Close.

M. le Maire retient l'intérêt de presque tous pour les jumelles, sous réserve de l'accord de l'architecte des Bâtiments de France car c'est un site protégé.

M. Bigot souhaite faire voter la proposition par les élus du CME, il semble intéressant et par ailleurs, les services et lui-même ont l'habitude de travailler avec l'architecte des Bâtiments de France. Selon la décision du CME il se chargera de relayer ce projet auprès de lui.

**Il est procédé au vote :**

**Contre : 3, pas d'abstention.**

Maxence évoque alors le projet de « Vélibs » sur Concarneau qui n'a pas avancé.

Quelques élus du CME pensent que ce projet n'est pas très utile, qu'on circule très bien à pieds dans la Ville, qu'elle n'est pas suffisamment grande, que les vélos sont payants, qu'on les retrouve souvent cassés (dégradations, vols...), qu'on peut en acheter, que ce n'est pas une obligation...

D'autres estiment que c'est une bonne idée sachant que certains endroits sont peu accessibles à pieds, que pour les touristes cela peut être utile pour mieux découvrir la ville, que tout le monde ne peut pas

forcément en acheter, que c'est bien pratique de pouvoir les laisser à des endroits différents, qu'il est possible de leur mettre des puces GPS pour les retrouver, que le coût ne doit pas être excessif...

**Le Maire propose de passer au vote sur le principe.**

**Pour : 15**

**Contre : 13**

Le Maire estime que le manque de consensus sur le sujet mérite de travailler davantage le projet pour prendre une orientation plus claire. La commission doit donc s'en emparer pour en reparler au prochain conseil.

Le Maire donne ensuite la parole aux rapporteurs de la commission environnement « La Main Verte » qui rappellent les membres de leur commission.

## Commission environnement : «La main verte »

- 1) Nous avons rencontré Nicolas BERNARD du service développement durable, Sarah BAKTOUS, coordinatrice des animations de l'AG2R (course Concarneau / St Barthélémy) et Lionel LUCAS de l'association ANSEL. Les échanges fructueux nous ont permis d'envisager une participation aux **animations sur le « village »** le mercredi 18 avril après-midi. Nous proposerons un jeu sur le tri sélectif, une information/sensibilisation sur le 7<sup>ème</sup> continent et la réalisation d'une fresque sur les quais à la craie sur le thème « dessine-moi le 7ème continent ».

Par ailleurs, nous profiterons de l'occasion pour inviter le public à deux temps de nettoyage par voie d'affichage.

- 2) Nous allons proposer deux temps de nettoyage de sites :

> le dimanche 29 avril matin, à la plage des Sables Blancs.

> le samedi 5 mai matin, au Porzou (aux abords du collège/lycée, dans le petit bois très fréquenté par les élèves et dans le grand bois).

- 3) Saviez-vous qu'il y existe une espèce rare et protégée qui fleurit en avril?

Il s'agit de l'Asphodèle d'Arrondeau.

Les jeunes élus s'interrogent sur la participation effective des enfants aux animations sur le village de la Transat, à Concarneau ou à Saint-Barth ?

Il est répondu qu'une des actions concrètes consistera à imprimer des déchets et dire dans quelle type de poubelle on doit les mettre. Une maquette des déchets sera proposée par Sydney.

Les enfants participeront activement à ces différentes animations.

Si la Transat part de Concarneau pour se rendre à Saint-Barth, les enfants seront présents sur le village de Concarneau bien sûr.

Pour certains enfants, le tri existe déjà dans leurs écoles.

Pour Julien, le projet des déchets est « plus facile à dire qu'à faire, la maquette c'est du boulot et faire imprimer des feuilles avec des déchets c'est du temps et de l'argent » ce que d'autres reprennent en avançant qu'il faudra partager les tâches.

Pour Adèle, il est important aussi de sensibiliser les touristes au tri des déchets, au respect de la propreté de la ville. Pourrait-on imaginer des panneaux devant les plages pour expliquer comment se dégradent les déchets, sensibiliser le public à ne pas jeter les déchets sur la voie publique, en raison du temps nécessaire à leur totale disparition.

Elliot espère que des lots seront à gagner pour intéresser les gens à l'animation.

Anaele confirme que les enfants vont vraiment animer ces moments et que le but est bien de sensibiliser les gens au respect de l'environnement, en montrant des choses qui vont les sensibiliser. Il y aura des cendriers à gagner pour y mettre les mégots de cigarettes. C'est dommage qu'on en trouve aussi parfois sur les cours des écoles.

Le Maire confirme que « sensibiliser » est le bon mot car les jeunes comme les adultes n'ont pas toujours le bon réflexe. Ici, au sein du CME, les jeunes donnent une image intéressante.

Les enfants tentent de définir le développement durable : « un développement qui dure longtemps », « des déchets qui déperissent », « des déchets qui doivent être recyclés » ...

M. François Besombes, adjoint au Maire chargé du Développement durable, sollicité par M. le Maire, explique ce qu'est le développement durable aux enfants. C'est un sujet qui reviendra souvent dans cette instance. En résumé, les gens ont pris de mauvaises habitudes, il faut donc les changer pour les plus grands et prendre les bonnes le plus tôt possible pour les enfants. La société dans laquelle nous vivons tous se développe tous les jours, mais ce phénomène ne doit pas se faire sur le dos des générations à venir.

Aujourd'hui on utilise des ressources et on pollue ce qui freinera le développement des générations futures. Le développement durable concerne tout le monde.

Il nous faut apporter les conditions pour le bien vivre ensemble, mieux, en préservant l'environnement, tout cela est très important pour demain, nous devons être les locomotives pour apporter ces éléments qui vont nous permettre de mieux vivre ensemble dans un environnement sain. Nous devons tous aller dans le même sens.

Les mégots de cigarettes jonchent le sol et finissent dans les circuits d'eau pluviale et dans la mer ou les plages. L'intérêt des cendriers jetables est donc certain.

C'est Anaele qui animera cet atelier sur le stand de la ville et de CCA. Elle demande à lire un texte sur l'environnement. Le Maire l'y autorise.

TEXTE.....

« On vous a sûrement parlé du 7ème continent,  
Faites des efforts, on ne doit pas laisser la planète comme ça !

.....

Pour ce qui est du projet de nettoyage des sites, le Maire annonce qu'il accompagnera les enfants le 29 avril.

Il existe une espèce de fleur rare et protégée dans le jardin d'une école de Concarneau. Les enfants pensent qu'il ne faut pas la laisser dans la cour de l'école mais qu'il serait mieux de la déplacer dans un centre spécial.

Le Maire annonce la réalisation d'un catalogue sur la biodiversité très bientôt et qu'il serait judicieux d'associer au travail qui reste à effectuer les membres de la commission.

En l'occurrence, l'Asphodèle d'Arrondeau est une plante endémique, comme la Narcisse des Glénan. C'est-à-dire qu'on ne les trouve pas à d'autres endroits. Une plante endémique est une espèce végétale propre à une région géographique spécifique. Cela rend les plantes endémiques à la fois incroyablement spéciales mais aussi plus vulnérables à l'extinction.

Les échanges sur les sujets de la commission environnement étant terminés, le Maire donne ensuite la parole aux rapporteurs de la commission solidarité.

1. Le samedi 10 février, nous avons visité le refuge de la SPA (Société Protectrice de Animaux) situé près de Coat Conq. Nous y avons apporté notre collecte de crayons, du papier journal et quelques couvertures qui aideront les chiens à passer l'hiver. Cette visite, très enrichissante, nous a permis de câliner certains chats et de voir les conditions d'hébergement des animaux. Il n'a pas été possible de promener les chiens car les bénévoles doivent être âgés d'au moins 16 ans. Lors du goûter partagé (nous avons fait des gâteaux), nous avons bien échangé avec certains bénévoles qui nous ont fait savoir qu'ils manquaient de litière pour chat et de nourriture.

Aussi, nous soumettons un vote pour l'attribution d'une aide sous forme d'achat de produits dont ils ont le plus besoin.

2. Le vendredi 9 février, lors de notre réunion de commission, nous avons rencontré Danièle BENUREAU, présidente de l'association les « Restos du Cœur » créée par Coluche l'hiver 1985. Elle nous a présenté l'association et nous a informé de leur collecte nationale des 9 et 10 mars. Nous avons reçu une affiche pour diffuser l'information dans les écoles. Certaines d'entre nous y ont même participé avec un parent (c'est obligatoire).
3. Lors de la « visite ville » du mercredi 28 février sur le thème de la solidarité, nous avons découvert d'autres associations : le « frip accueil » (lieu de dépôt et vente vestimentaire) du secours catholique et Konkern Solidarité qui propose de l'aide alimentaire en plus de la vente de mobilier et de vêtements à petits prix. Aussi nous aurions souhaité leur donner « un petit coup de pouce » en leur offrant une aide pour acheter les produits dont ils ont le plus besoin. Nous soumettons au vote l'octroi d'une aide, d'un montant identique, pour les « Restos du Cœur » et « Konkern Solidarité ».
4. En Avril ou Mai, nous allons organiser une rencontre avec les résidents de la Résidence Autonomie « Les filets bleus ». Cela se fera autour de jeux que nous avons sélectionnés et nous ferons des gâteaux pour partager un goûter. Si c'est possible, nous souhaiterions déjeuner avec eux dans leur restaurant ce midi-là.

Les élus du CME qui se sont rendus à la SPA n'ont pas adopté d'animaux. Quand on prend un animal chez soi, c'est une lourde responsabilité et des contraintes, car il faut nettoyer souvent, s'en occuper et l'assumer.

Les élus du CME souhaitent apporter leur soutien à la SPA et le vote sur les achats de nourriture et de produits de première nécessité a lieu.

**Vote du principe d'achat de produits pour la SPA :**

**Pour : 25**

**Abstention : 4**

Clara informe les élus du CME que des enfants ont participé à la collecte des Restos du Coeur,

Margaux évoque d'autres associations caritatives qui leur ont été présentées et souhaiterait que les élus du CME leur accordent une aide.

M. le Maire demande le montant proposé pour cette aide.

150 €, serait une somme raisonnable et elle serait versée à l'identique aux 3 associations.

Mme ZIEGLER trouve pédagogique de verser une subvention globale. Le budget attribué au CME devrait être équitable entre les différentes commissions, mais avec des répartitions qui peuvent changer en fonction des actions.

**Il est procédé au vote :**

**Pour : 17**

**Contre : 3**

**Abstention:10**

Alice présente le dernier point à l'ordre du jour. Il s'agit du déjeuner avec les personnes âgées que les enfants avaient déjà rencontré et qui avaient exprimé leur souhait de partager un déjeuner. Adèle explique que la création de liens avec les personnes âgées est important, qu'on apprend les uns des autres.

Le Maire tente de faire s'exprimer ceux qui ne s'y sont pas autorisés jusqu'à présent et félicite les enfants qui ont activement participé aux débats.

Mme Françoise Creton annonce que la Semaine bleue aura lieu du 8 au 14 octobre 2018 et que la commission peut se rapprocher d'elle pour l'accompagner auprès des personnes âgées de Concarneau. Il ne faut pas hésiter à la contacter.

Mr QUILLIVIC souhaite dire aux élus du CME qu'en tant que représentant de leurs copains, ils peuvent être porteurs du message suivant : Le Tour de France passe le 11 juillet à Concarneau. La circulation sera bloquée et la caravane passera à grande vitesse, il faut donc que chacun soit très attentif, prudent et très vigilant, il faut absolument ne pas traverser la route ou se retrouver dans une situation de danger. Ce passage du Tour de France doit rester une fête pour tous.

Le Maire clôt la séance de ce CME en invitant enfants, élus municipaux et parents au verre de l'amitié.